

Accueil > Exploration de l'Océan > Biodiversité marine > Les animaux marins > La tortue imbriquée, *Eretmochelys imbricata*



La tortue imbriquée, *Eretmochelys imbricata*

🕒 Temps de lecture : 3 min



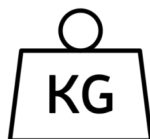
Nom commun : Tortue imbriquée

Nom latin : *Eretmochelys imbricata*

Famille : Vertébrés | Tortues



De 80 à 90 cm



Entre 100 et 120 kg



Océans Atlantique,
Pacifique et Indien



Environ 50 ans



Éponge, mollusques, algues
et crustacés



Ovipare*
Environ 150 œufs par ponte

La tortue imbriquée doit son nom à ses écailles imbriquées les unes sur les autres au-dessus de sa carapace.

Sa carapace est de couleur marron-doré avec des traces de rouge, orange et noir.

Conservation : en danger

Son ventre est jaune pâle.

Sa **tête est allongée**. Son bec est **pointu**.

Elle a 2 paires **d'écailles préfrontales***.

Ses nageoires ont **2 griffes**



Une tortue imbriquée dans l'océan. On distingue clairement ses deux paires d'écailles préfrontales. © Jason WASHINGTON / Ocean Image Bank

La tortue imbriquée est une **espèce migratrice*** : elle revient sur sa plage de naissance pour pondre ses œufs une fois adulte.

Elle peut parcourir jusqu'à **1 600 km** entre sa zone de nutrition et sa zone de ponte.

Reproduction

La tortue imbriquée atteint sa **maturité sexuelle entre 20 et 40 ans**

La femelle pond 3 semaines après l'accouplement en mer.

Elle creuse un nid d'environ 60 cm sous les arbres en bordure de plage pour y déposer ses œufs.

La femelle pond tous les **2 à 3 ans**

Elle pond en moyenne **150 œufs** par ponte, avec environ 15 jours entre chaque ponte.

Elle peut pondre **2 à 5 fois par saison**

Les bébés sortent de l'œuf environ **45 à 80 jours** plus tard, quand le sable atteint une température de 28°C la nuit.

Les bébés mesurent environ **4 à 5 cm**



Une tortue imbriquée nage dans l'océan. © Julie BEDFORD - NOAA

Espèce en danger ?

Depuis 2008, la tortue imbriquée figure dans la **catégorie des espèces « en danger critique » sur la liste rouge mondiale des espèces menacées de l'UICN** (Union internationale pour la conservation de la nature).

La tortue imbriquée est classée en Annexe 1 de **CITES (la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)** et A du règlement européen 338/97. Elle a le **plus haut niveau de protection**.

Un arrêté ministériel du 10 novembre 2022 **protège cette espèce sur le territoire français**.

? Le saviez-vous ?

L'alimentation de la tortue imbriquée rend sa chair toxique pour l'humain.

Restons vigilants !

Très prisée pour ses écailles, la tortue imbriquée a été trop chassée.

Aujourd'hui protégée, sa population tend à se stabiliser.

Mais comme beaucoup d'autres espèces de tortues, elle reste **menacée par les activités humaines** : pêche accidentelle, collisions avec les navires, pollution, réchauffement climatique.

Glossaire

- **Espèce migratrice** : une espèce qui se déplace à certains moments de l'année pour vivre ailleurs.
- **Maturité sexuelle** : à partir d'un certain âge, l'animal peut se reproduire.
- **Ovipare** : qui pond des œufs.
- **Préfrontale** : devant le front.

Profil de l'auteur



Julie HENRY
POUTREL



Documentaliste à la Médiathèque de La Cité de la Mer

[Contact](#)